



RCS : REIMS

Code greffe : 5103

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de REIMS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1954 B 00039

Numéro SIREN : 335 480 398

Nom ou dénomination : A LA REINE BLANCHE

Ce dépôt a été enregistré le 26/02/2013 sous le numéro de dépôt 1039

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
de REIMS

55/57 Rue Thiers
BP35 51052 REIMS Cedex
Me DELPY, Greffier

Tel : 03.26.88.30.66

RECEPISSE DE DEPOT

MAZARS
CS 30009
51726 REIMS CEDEX

V/REF :

N/REF : 54 B 39 / 2013-A-1039

Le Greffier du Tribunal de Commerce de REIMS certifie qu'il a reçu le 26/02/2013,

Procès-verbal du conseil d'administration en date du 31/01/2013
- Modifications relatives au conseil d'administration

Concernant la société

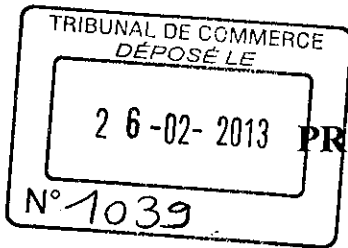
A LA REINE BLANCHE
Société anonyme
14-16 rue Condorcet
51100 Reims

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2013-A-1039 le 26/02/2013
R.C.S. REIMS 335 480 398 (54 B 39)

Fait à REIMS le 26/02/2013,
LE GREFFIER



A LA REINE BLANCHE
Société Anonyme au capital de 40 000 euros
Siège social : 14 rue Condorcet 51100 REIMS
335 480 398 RCS REIMS



**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 31 JANVIER 2013**



L'an deux mille treize,
Le Trente et Un Janvier,
A 20 heures,

Les administrateurs de la société A LA REINE BLANCHE se sont réunis en Conseil, 14 rue Condorcet 51100 REIMS, sur convocation du Président, faite conformément aux statuts.

Il résulte du registre de présence qu'à cette réunion :

Sont présents :

- Madame Marie-Thérèse GORILLIOT
- Monsieur Gérard ROBINET
- Monsieur Benjamin ROBINET

Le Conseil, réunissant le quorum requis, peut délibérer valablement.

Monsieur Gérard ROBINET préside la séance en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Madame Marie-Thérèse GORILLIOT remplit les fonctions de secrétaire.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal des délibérations de la précédente réunion et le Conseil adopte ce procès-verbal.

Le Président rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Démission du Directeur Général Délégué,
- Nomination d'un nouveau Président du Conseil d'Administration et Directeur Général en remplacement du Président Directeur Général démissionnaire ; fixation de ses pouvoirs et de sa rémunération,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'A' followed by a dot and a triangle.

DEMISSION DU DIRECTEUR GENERAL DELEGUE

Le Président informe le Conseil de la décision de Monsieur Benjamin ROBINET de renoncer à son mandat de Directeur Général Délégué de la Société et en expose les raisons.

Le Conseil prend acte de cette démission.

En conséquence, il demande au Conseil de bien vouloir procéder à son remplacement.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide de ne pas procéder au remplacement de Monsieur Benjamin ROBINET dans ses fonctions de Directeur Général Délégué.

DEMISSION DU PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

Le Président informe le Conseil de sa décision de renoncer à son mandat de Président du Conseil d'Administration de la Société et en expose les raisons.

En effet, il indique au Conseil qu'il a décidé de faire valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} Février 2013.

Il indique également qu'il ne désire plus exercer les fonctions de Directeur Général de la Société.

Le Conseil prend acte de cette démission et remercie son Président pour les services rendus à la Société.

En conséquence, il demande au Conseil de bien vouloir procéder à son remplacement.

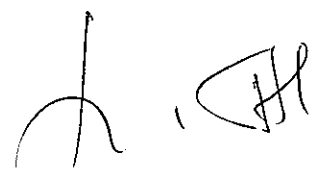
NOMINATION D'UN NOUVEAU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DIRECTEUR GENERAL.

La candidature de Monsieur Benjamin ROBINET aux fonctions de Président du Conseil d'Administration et Directeur Général est soumise au vote des administrateurs.

Le Conseil, après en avoir délibéré, élit, à l'unanimité, Monsieur Benjamin ROBINET Président du Conseil d'Administration et Directeur Général, en remplacement de Monsieur Gérard ROBINET, et ce pour la durée de son mandat d'administrateur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2015.

Monsieur Benjamin ROBINET déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées et satisfaire à toutes les conditions légales, réglementaires et statutaires, notamment en ce qui concerne les règles de cumul des mandats.

Monsieur Benjamin ROBINET percevra, à compter de ce jour, en qualité de Président Directeur Général une rémunération de 3 500 euros par mois sur 12 mois.



En outre, il pourra prétendre, sur présentation des justificatifs, au remboursement des frais engagés dans l'accomplissement de son mandat.

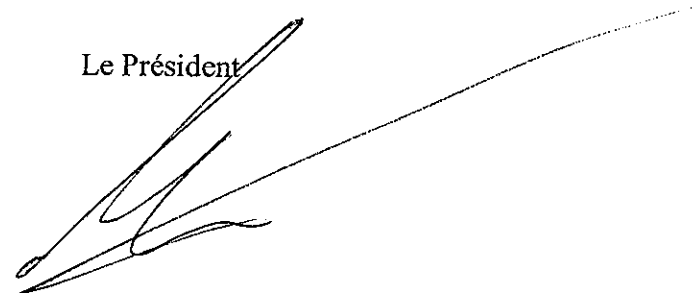
En sa qualité de Président du Conseil d'Administration, Monsieur Benjamin ROBINET organisera et dirigera les travaux de celui-ci, dont il rendra compte à l'Assemblée Générale. Il veillera au bon fonctionnement des organes de la Société et s'assurera, en particulier, que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

Le Conseil donne tous pouvoirs à Monsieur Benjamin ROBINET ou à toute personne qu'il se substituerait pour remplir toutes formalités de publicité ou autres prescrites par la loi.

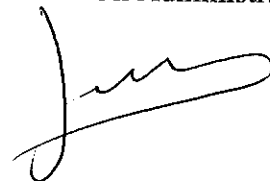
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un Administrateur au moins.

Le Président

A large, stylized handwritten signature in black ink, slanted upwards from left to right.

Un Administrateur

A handwritten signature in black ink, consisting of a large initial 'J' followed by a cursive name.